

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 17 juillet 2023

Date de l'annonce publique : 07/07/2023

Date de la convocation des conseillers : 07/07/2023

Mode de participation

Présences	12	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompi gnoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	1	Carelli, Sandra (conseillère), procuration donnée au conseiller REDING.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence	CC.2023-07-17 - 4.01	
Point de l'ordre du jour	4.01	
Objet	Construction d'un centre associatif (Veräinssall) - Devis supplémentaire	

Le conseil communal,

Vu le devis supplémentaire relatif aux travaux de construction et d'aménagement dans le cadre du projet de construction d'un centre associatif (Veräinssall) à Roeser ;

Considérant que le devis estimatif supplémentaire, établi le 19 juin 2023 par le bureau d'architecture ARC NOVA doench+baumheier sàrl, présente un coût total, honoraires compris, hors taxes de 1.350.427,15 € ;

Considérant que le devis supplémentaire s'établit comme suit :

Suppléments coûts de construction et honoraires :	1.350.427,15	€ HTVA
---	--------------	--------

Considérant que le coût du projet passe ainsi de 4.120.000,00 € à 5.700.000,00 € TVAC (+38,3%) en raison des suppléments précités, dus en majeure partie à la situation économique extrêmement tendue, et renforcée par une période post-covidienne durant laquelle les chaînes de production ont eu peine à redémarrer ;

Considérant en outre que la guerre en Ukraine a fortement perturbé l'approvisionnement de certaines matières premières, et a surtout fait grimper les prix du marché de l'énergie, nécessaire non seulement à la production des matériaux de construction, mais également à leur transport ;

Vu la délibération du conseil communal du 20 juillet 2020, approuvée le 6 août 2020 sous la référence D/49/2020, aux termes de laquelle le conseil communal a approuvé le projet relatif à la construction d'un centre associatif (Veräinssall) à Roeser :

Coût estimatif global du projet (devis initial)	4.120.000,00	€ TVAC
---	--------------	--------

Vu les articles du budget de l'exercice 2023 spécifiés ci-après :

Article	Libellé	Crédit budgétaire
4/831/211000/13012	Construction d'un centre associatif - Frais d'études	418.119,08
4/831/221311/13012	Construction d'un centre associatif – Construction	3.123.789,17

Vu le règlement grand-ducal du 8 avril 2018 portant exécution de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide à l'unanimité des voix



D'approuver le devis estimatif supplémentaire, établi le 19 juin 2023 par le bureau d'architecture ARC NOVA doench+baumheier sàrl, relatif aux travaux de construction et d'aménagement du projet de construction d'un centre associatif (Veräinssall) à Roeser .

<i>Devis estimatif supplémentaire</i>	Montant en €
Travaux de construction et d'aménagement du projet de construction d'un centre associatif (Veräinssall) à Roeser	
Suppléments coûts de construction et honoraires	1.350.427,15
Total hors TVA	1.350.427,15
TVA 17% sur travaux et honoraires	229.572,62
Total général arrondi	1.580.000,00



Sollicite la transmission obligatoire de la présente délibération en vertu de l'article 105 - 5° de la loi communale modifiée.

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mardi 1er août 2023

La 1ère échevine,
Par délégation du bourgmestre du 25 juillet 2023

Le secrétaire ff,